

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mercredi 5 décembre 2018 à 9h.30

Au-delà de cette date, tout amateur restant intéressé aura 10 jours pour porter une surenchère de 10% du prix atteint

Au palais de justice de VERSAILLES (78), 5 place André Mignot - **EN UN SEUL LOT**

Les biens et droits immobiliers sis à

VERSAILLES (78000)

82, 82 bis et 86 avenue de Paris

et 3, 3 bis et 3 ter rue Jean Mermoz,

Dans un ensemble immobilier cadastré section BN n°166 Lieudit « avenue de Paris » pour 1 hectare 66 ares 55 centiares

entre le 3 et le 3 bis rue Jean Mermoz :

LOT NUMERO MILLE DEUX CENT CINQUANTE ET UN (1251) :

UN PARKING

au quatrième sous-sol, porte n°1251,

MISE A PRIX : 8.000 € (HUIT MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le tribunal de grande instance de VERSAILLES.

CONSIGNATION :

Consignation pour enchérir obligatoire en un chèque de banque établi à l'ordre du bâtonnier séquestre d'un montant de **3.000 €**, outre une somme pour les frais et émoluments dont le montant sera indiqué par l'avocat chargé de porter les enchères.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► A Maître **Gilles-Antoine SILLARD**, avocat, **SELARL SILLARD CORDIER et Associés**, avocats au barreau de Versailles, 73 bis rue du Maréchal Foch (78000) VERSAILLES, **TEL. 01.39.20.15.75** – email : cabinet@avocats-sillard.com, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

► Il peut être pris connaissance par tout amateur éventuel du cahier des conditions de vente qui peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de VERSAILLES ou au cabinet de l'avocat.

► Sur les lieux pour visiter, le : **vendredi 23 novembre 2018 de 14h à 15h**

► Sur INTERNET : www.vlimmo.fr